

RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ

Personnel temporaire et intervenants externes

[Nom du cabinet dentaire]

Contexte

Le cabinet dentaire traite des données personnelles et médicales protégées par la Loi fédérale sur la protection des données (nLPD, RS 235.1) et par le secret professionnel (Art. 321 du Code pénal suisse). Toute personne ayant accès aux locaux ou aux systèmes du cabinet, même temporairement, est tenue de respecter les règles suivantes.

Règles essentielles

Confidentialité absolue. Toute information vue, entendue ou lue dans le cadre de votre intervention est strictement confidentielle. Cela inclut les noms des patients, les informations médicales visibles sur les écrans, les documents sur les bureaux et toute conversation à portée d'oreille. Cette obligation s'applique pendant et après votre intervention, sans limite de durée.

Interdiction de consulter, copier ou photographier. Vous ne devez en aucun cas consulter, copier, photographier ou transmettre des données patients ou des documents du cabinet, que ce soit sur papier, sur écran ou dans tout autre format.

Accès informatique. Si un accès informatique vous est attribué, il est strictement personnel et limité à la durée et à l'objet de votre intervention. Vous ne devez pas tenter d'accéder à des fichiers, dossiers, logiciels ou zones du réseau qui ne sont pas directement liés à votre mission. À la fin de votre intervention, votre accès sera désactivé.

Sécurité physique. Si vous intervenez en dehors des heures d'ouverture ou sans la présence directe du personnel du cabinet, veillez à ne pas laisser de portes ouvertes, à ne pas manipuler d'équipements autres que ceux nécessaires à votre mission, et à signaler toute anomalie constatée (porte ouverte, écran allumé non verrouillé, document visible).

Appareils personnels. La connexion de vos appareils personnels (téléphone, ordinateur portable, clé USB) au réseau du cabinet est interdite sauf autorisation explicite du responsable.

En cas d'incident. Si vous constatez un événement inhabituel (message d'erreur, comportement anormal d'un poste, accès non autorisé), informez immédiatement le responsable du cabinet. Ne tentez pas d'intervenir vous-même.

Le non-respect de ces règles peut entraîner des poursuites pénales au titre de l'Art. 321 du Code pénal (violation du secret professionnel) et de l'Art. 62 nLPD (violation du devoir de discrétion), passibles d'amendes pouvant atteindre 250'000 CHF.

Attestation

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance des règles ci-dessus et m'engage à les respecter dans le cadre de mon intervention au sein du cabinet.

Nom et prénom : _____

Entreprise / organisme (si applicable) :

Objet de l'intervention : _____

Date de début : _____

Date de fin (prévue) : _____

Signature de l'intervenant : _____

Signature du responsable du cabinet : _____

Mentions légales et conditions d'utilisation

Ce document a été rédigé par **DentalSystems Sàrl** à des fins d'information et de sensibilisation. Il ne constitue pas un avis juridique et ne saurait engager la responsabilité de son auteur. Les informations contenues dans ce document sont à jour en date de mars 2026 et sont susceptibles d'évoluer en fonction des modifications législatives et réglementaires.

Pour toute question juridique relative à la nLPD, au RGPD ou à la protection des données dans le contexte médical, consultez un juriste spécialisé.

Propriété intellectuelle

Ce document est la propriété exclusive de DentalSystems Sàrl. L'ensemble de son contenu — textes, structure, mise en page et éléments graphiques — est protégé par le droit d'auteur conformément à la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA, RS 231.1).

Utilisation autorisée

Ce document est mis à disposition gratuitement et peut être librement téléchargé, imprimé et utilisé en interne au sein d'un cabinet dentaire ou d'une structure médicale, à condition que la mention de l'auteur (DentalSystems Sàrl) et le présent avis soient conservés intégralement.

Utilisations interdites

Sont strictement interdits, sauf accord écrit préalable de DentalSystems Sàrl :

- La revente ou la commercialisation de ce document, sous quelque forme que ce soit, y compris en version modifiée.
- La modification, l'adaptation ou la création d'œuvres dérivées présentées comme étant d'un autre auteur.
- La suppression, l'altération ou la dissimulation des mentions d'auteur, du logo ou des coordonnées de DentalSystems Sàrl.
- La redistribution à grande échelle par des tiers (sites de téléchargement, plateformes de partage, revendeurs) sans autorisation écrite.

Toute utilisation commerciale non autorisée constitue une violation du droit d'auteur et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Limitation de responsabilité

DentalSystems Sàrl décline toute responsabilité quant aux conséquences directes ou indirectes résultant de l'utilisation de ce document. L'utilisateur est seul responsable de l'adaptation de ces informations à sa situation spécifique. Ce document ne se substitue ni à un audit professionnel, ni à un conseil juridique.

DentalSystems Sàrl

Thomas Alvino, Technicien IT

www.dentalsystems.ch | talvino@dentalsystems.ch | +41 77 245 48 44

© 2026 DentalSystems Sàrl. Tous droits réservés.